

# La politique documentaire du collège Arthur Rimbaud

## SOMMAIRE

AXE 1 : Accueil du public

AXE 2 : Gestion et mise à disposition du fonds documentaire

AXE 3 : Formation des élèves

AXE 4 : Communication, animation et ouverture culturelle

## AXE 1 : Accueil du public

### Diagnostic :

- *Le CDI devrait être accessible par les élèves 30h/semaine or, il n'y est en réalité que 20h.*
- *Les élèves internes n'ont pas d'accès au CDI ni à des postes informatiques hors temps scolaire.*
- *Ouverture du CDI entre 13h et 14h tous les jours de la semaine à partir de 12h30, deux jours par semaine.*
- *Pas d'espace spécifique pour accueillir des expositions dans l'établissement.*
- *La salle de lecture silencieuse du CDI n'est pas utilisée.*
- *La documentation pédagogique et didactique destinée aux personnels est peu accessible et utilisée.*

### Objectifs :

- *Optimiser l'accès aux ressources du CDI par les usagers.*
  - \* *réduction du temps de formation PDMF en 5<sup>ème</sup> ; délocalisation d'une partie du fonds documentaire en salle de permanence (ex : dictionnaires) ; dématérialisation du fonds documentaire du CDI grâce au portail e-sidoc.*
- *Permettre aux élèves internes d'accéder au CDI deux soirs par semaine entre 18h et 19h, dans le cadre de l'aide aux devoirs.*
  - \* *élargir les compétences des Assistants d'Education (prêts de documents...).*
- *Donner à tous les élèves la possibilité d'accéder à un local chauffé, leur permettant de travailler ou de se détendre, entre 13h et 14h.*
  - \* *ouverture de deux salles de permanence pendant l'hiver, entre complément d'accès au CDI.*
  - \* *proposer aux élèves des activités ludiques sur ce créneau (club cinéma...).*
  - \* *limiter à 25 le nombre d'élèves au CDI entre 13h et 14h.*
- *Optimiser l'accès des publics aux expositions.*
  - \* *décentraliser les lieux d'exposition (ex : cantine).*
  - \* *mettre en place un dispositif amovible d'accrochage des panneaux d'exposition dans l'espace CDI.*
- *Repenser l'aménagement de l'actuelle salle de lecture et rendre le fonds documentaire plus accessible.*
  - \* *réintégrer la documentation dédiée aux personnels dans l'espace CDI (salle de lecture actuelle).*

### Indicateurs:

- *Statistiques annuelles de fréquentation du CDI par les élèves en présence de la documentaliste et le soir pour les internes.*
- *Enquête, à destination des élèves, relative aux activités proposées pendant 13h et 14h en salle de permanence.*
- *Recensement du nombre de visites des expositions proposées chaque année.*
- *Statistiques de d'emprunts des périodiques.*
- *Statistiques d'emprunts de documents par les personnels.*

## AXE 2 : Gestion et mise à disposition du fonds documentaire.

### Diagnostic :

- *Pas de politique d'acquisition : l'utilisation du budget CDI n'est pas établie de manière concertée.*
- *Le portail e-sidoc est méconnu des usagers du CDI.*
- *Le mode de désherbage des ressources documentaires est soumis, chaque année, au vote du Conseil d'Administration.*
- *Les périodiques et livres documentaires du CDI sont très peu empruntés.*

### Objectifs :

- *Mener une réflexion, à long terme, avec l'équipe enseignante, sur l'utilisation du budget CDI*
  - \* *quelles ressources faut-il mettre à la disposition des usagers ?*
  - \* *Réfléchir à la mise à disposition des ressources périodiques et documentaires à destination des élèves.*
- *Rendre le portail e-sidoc incontournable pour chaque usager du collège.*
- *Intégrer le mode de désherbage des ressources documentaires dans la politique documentaire (Voir annexe 1).*
- *Mettre en place une politique d'acquisition de ressources pour le collège en associant l'ensemble des personnels*
  - \* *chaque enseignant sera interrogé par mail par le documentaliste et devra indiquer des ressources utiles pour les élèves en fonction de sa discipline.*
  - \* *Chaque enseignant sera interrogé sur les jeux intéressants à porter à la connaissance des élèves sur le portail e-sidoc du CDI.*
  - \* *recenser, dans le portail e-sidoc, les recherches « sans résultats » effectuées par les usagers : acquérir des ressources en fonction des thèmes de celles-ci.*

### Indicateurs :

- *Inventaire annuel des ressources du CDI.*
- *Nombre de connections au portail e-sidoc.*
- *Statistiques de prêts de documents du CDI.*
- *Utilisation du budget CDI : recensement du nombre de ressources communiquées par les enseignants.*
- *Diminution du nombre de recherches « sans résultats » dans la base documentaire, via le portail e-sidoc.*

**Diagnostic :**

- Les pratiques et attitudes en relation avec la recherche d'information, entrevues par les élèves en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, ne sont pas ancrées et vérifiées par la suite.
- Pas d'articulation des pratiques des élèves en matière de recherche d'information, entre disciplines.
- Education aux médias : manque d'exploitation de la semaine de la presse.

**Objectifs :**

- Mise en place d'une « fiche méthode » relative à la recherche d'information à intégrer à tous travaux types exposés.
  - \* distribution de cette fiche à chaque professeur
  - \* réajustement de la fiche en fonction des attentes des enseignants
  - \* ancrage d'attitudes responsables chez les élèves dans le cadre de recherche d'information
  - \* distribution de fiches méthode spécifiques à certaines activités de recherche : « rédiger une bibliographie » (annexe 3), « les critères de sélection de l'information sur Internet » (annexe 4)...
  
- Permettre aux élèves de quitter le collège en ayant acquis une certaine culture informationnelle leur permettant d'être armés et autonomes dans leur future vie étudiante (la formation à la recherche d'information est poursuivie au lycée)
  - \* ancrage des compétences en matière de recherche d'information, entrevues en 6<sup>ème</sup>, dans les niveaux supérieurs
  - \* reprise de ces compétences/attitudes dans les disciplines
  - \* récurrence des partenariats entre disciplines et CDI dans le cadre de recherches d'information.
  
- Participation à la semaine de la presse et des médias dans l'école.
  - \* mise en place d'actions, de projets : partenariat CDI / disciplines.
  - \* faire évoluer le jeu-concours organisé au CDI de manière à toucher plus d'élèves et à valoriser l'animation proposée au CDI à cette occasion (kiosque de journaux, exposition...).

**Indicateurs :**

- Utilisation de la « fiche méthode » par les enseignants.
  
- Histoire des Arts : exiger des élèves qu'ils citent les ressources qu'ils ont utilisées pour réaliser leur dossier.
  
- Mise en place d'une « évaluation », en 3<sup>ème</sup>, permettant de se rendre compte des attitudes mises en œuvre par les élèves lors de recherche d'information, restitution... (à l'occasion de l'oral d'Histoire des Arts ?).

**Diagnostic :**

- La veille informationnelle est effectuée quotidiennement. Les informations professionnelles et culturelles sont communiquées aux usagers par mails, affichage (porche, salle des professeurs, CDI).
- Participation au festival des enfants du cinéma.
- Participation au festival mondial des théâtres de marionnettes.
- Partenariat avec le musée de l'Ardenne dans le cadre de l'Histoire des Arts.
- Participation de toutes les disciplines à la journée Portes Ouvertes du collège.

**Objectifs :**

- Optimisation des modalités de communication.
  - \*privilégier la communication virtuelle (mail, portail e-sidoc...).
  
- Développement et renforcement de partenariat avec des structures culturelles de proximité.
  - \*reprise du partenariat avec la médiathèque Voyelles.
  - \*mise en place de partenariats nouveaux.
  
- Multiplier et ancrer les actions au sein de l'établissement pour permettre une plus ample ouverture culturelle.
  - \* venue d'un auteur
  - \*sortie au salon du livre à Troyes
  - \*sortie énergies renouvelables
  - \*cinéma, théâtre, marionnettes...
  
- Veiller à fournir à tous les élèves une égalité d'accès à la culture.
  - \*égalité en matière de sorties effectuées durant la scolarité au collège.

**Indicateurs :**

- Taux de fréquentation du portail Internet e-sidoc.
  
- Nombre de partenaires extérieurs + nombre d'actions mises en place en partenariat.
  
- Pour chaque élève du collège, recenser, chaque année, les sorties auxquelles il a participé de manière à établir, en fin de 3<sup>ème</sup>, un bilan culturel des actions qui lui ont été proposées lors de sa scolarité au collège Rimbaud et de manière à réduire les inégalités culturelles entre élèves.